

Article 31 du Règlement

ces visées et il a été pensé pour trouver les moyens d'instaurer un équilibre économique avec les régions plus riches du Canada.

Il est important que nous maintenions les avantages qu'apporte l'APECA, mais il est encore plus important que nous utilisions sagement ce programme pour créer des atouts durables, eux-mêmes propres à contribuer à l'instauration d'un équilibre, ce qui pourrait même, un jour, rendre inutile toute aide spéciale au développement régional. Jusque là, le développement régional restera un outil unique et essentiel de la confédération canadienne dans le Canada atlantique et ailleurs.

* * *

LA RÉINSTALLATION DES INUIT

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, nous avons été outrés par un article paru aujourd'hui dans le *Ottawa Citizen* qui nie toutes les souffrances endurées par les Inuit du Nouveau-Québec qui, dans les années 1950, ont été réinstallés dans l'extrême Arctique à la suite d'une décision prise par le gouvernement. Il est évident que l'auteur de cet article n'a parlé à aucun des Inuit réinstallés et qu'il ne sait rien du contexte et des épreuves auxquels ces gens ont dû faire face.

L'auteur accuse les descendants des gens réinstallés et les survivants parmi ces derniers de jeter des ordures partout. Peut-être l'auteur de cet article, contrairement aux gens réinstallés, n'a-t-il jamais eu à fouiller dans les dépotoirs des blancs pour trouver de quoi manger.

Cet article pompeux repose sur des renseignements erronés et des recherches bâclées. Non seulement ces autochtones méritent-ils la reconnaissance des souffrances endurées et des excuses de la part du gouvernement du Canada, mais ils méritent aussi des excuses de la part de l'auteur de cet article infâme.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, du 3 au 7 décembre prochains, les ministres du Commerce extérieur de la centaine de pays membres du GATT seront réunis à Bruxelles pour clore l'*Uruguay Round* et pour décider de l'avenir du commerce mondial. Ce *round* est le plus ambitieux de tous ceux qui ont été entrepris depuis 1948.

L'Union des producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue a multiplié ses interventions depuis plusieurs mois et elle craint que la stratégie du gouvernement canadien consiste à échanger des accès aux marchés internationaux pour notre blé en bradant les subventions et programmes d'appui aux productions dans l'Est du pays, soit le lait, le boeuf, le porc, etc.

Monsieur le Président, il faut que les représentants canadiens se tiennent debout pour nos amis agriculteurs et agricultrices du Québec et du Canada.

* * *

LE PREMIER MINISTRE DE TERRE-NEUVE

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, samedi dernier, dans *La Presse*, on a eu droit encore une fois à une déclaration qui goûte un peu le réchauffé du «petit baron du gros rocher». En effet, le premier ministre Clyde Wells y est allé encore une fois de ses diatribes, et je peux vous dire que comme Québécois, quand on a eu la patience de l'écouter pendant 18 mois, au moment où on avait espoir que le fédéralisme se renouvelle, aujourd'hui, notre patience a des limites. Il y a des limites à entendre le premier ministre de Terre-Neuve essayer de nous faire des leçons de citoyenneté ou, pire encore, essayer de nous donner des cours de «politique 101», monsieur le Président.

Le premier ministre de Terre-Neuve a eu le front de dire que la Commission Bélanger-Campeau était illégitime. Monsieur le Président, on a des petites nouvelles pour lui! La Commission Bélanger-Campeau sera un guide pour l'ensemble des Québécois qui décideront, envers et malgré Clyde Wells, de leur devenir collectif. Les Québécois n'ont aucune leçon à recevoir du «baron du gros rocher» qui, aujourd'hui, prétend que c'est au fédéral de décider de notre avenir.

Monsieur le Président, le droit à l'autodétermination est une valeur reconnue au niveau international. Même Terre-Neuve a eu recours à la formule référendaire pour décider de son adhésion au Canada. Et aujourd'hui, on voudrait nous refuser le même droit fondamental? Monsieur le Président, c'est inacceptable!

• (1410)

[Traduction]

M. le Président: Je regrette, mais le temps de parole du député est écoulé.